

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet des concours

Protection civile, service du feu, gendarmerie, locaux scolaires à Chexbres (VD)

Ouverture

Le présent concours de projet est organisé par la Municipalité de la Commune de Chexbres. Adresse: Municipalité de Chexbres, 1605 Chexbres. Le concours a pour objet la construction d'ouvrages de protection civile, des locaux pour le service du feu et la gendarmerie, des locaux scolaires, des surfaces commerciales et du logement, au lieu dit «Praz Routoz» à Chexbres. Le jury est composé des personnes suivantes: Philippe Bovy, ingénieur civil, Chexbres; Bernard Bovy, syndic de Chexbres; Roger Légeret, municipal de Chexbres; René-Jean Hediger, municipal de Chexbres; J.-P. Darbellay, Martigny; les architectes Patrick Giorgis, Lausanne, Danilo Mondada, Lausanne; suppléants: Maurice Carrel, municipal de Chexbres; Eric Kempf, architecte, Lausanne. Le concours est ouvert aux architectes reconnus par le Conseil

d'Etat vaudois, domiciliés ou établis avant le 1^{er} janvier 1984 sur le territoire des communes de district de Lavaux et sur celui des communes de Chardonne et de Jongny. Les articles 26, 27, 28 et 30 du règlement SIA no 152 sont applicables.

Les questions relatives au concours seront adressées à l'organisateur jusqu'au 15 avril 1985, au plus tard. Les documents à rendre seront remis ou envoyés franco de port à la Municipalité de la commune de Chexbres jusqu'au 29 juillet 1985 ou déposés au greffe municipal, le même jour jusqu'à 16 heures. Les maquettes seront remises au greffe municipal jusqu'au jeudi 15 août 1985 à 16 heures. Le montant total des prix est fixé à Fr. 55 000.—. Cette somme se répartit entre 6 ou 7 prix et des achats éventuels. Les documents du concours pourront être consultés au greffe municipal de la commune de Chexbres jusqu'au 22 avril 1985. Les concurrents pourront s'inscrire jusqu'au 22 avril 1985 à 16 heures, auprès de la Municipalité de la commune de Chexbres. Lors de leur inscription, les concurrents feront un dépôt de Fr. 200.—.

Actualité

Prix de construction en bois Lignum 1984/1985

130 documents présentés par 100 architectes sont parvenus dans les délais à Lignum, organisateur du prix de construction en bois. Le jury, après avoir siégé à plusieurs reprises pour examiner les objets et visité les plus remarquables, a rendu son verdict comme suit:

Objets primés

- Salle polyvalente d'Arbon, ABS — Arbeitsgemeinschaft für die Bauten der 6. Seeufer-etappe, Arbon;
- Halle-grenier du «Juchhof» Zurich, Willi E. Christen, arch. FAS/SIA, Zurich;
- Eglise de Lengnau/BE, professeur Franz Füeg, arch. FAS/SIA, Zurich;
- Maison A. Rossemaison/JU, Vincent Mangeat, arch. FAS/SIA, Nyon.

Objets avec mention

- Maison B. Monthey/VS, Roland Gay, arch. dipl. EPFZ/SIA, Monthey;
- Maison Grünwald, Bellwald/VS, Wyden et Partner, architectes, Brig;
- Maison H. Häfelfingen/BL, Daniel Müller et Esther Brogli, arch. ETS, Bâle.

Le jury précise dans son rapport: «Dans le cadre de ses activités de promotion de la construction en bois de qualité, Lignum, Union suisse en faveur du bois, a mis au concours en 1984 un prix de construction en bois. Ce fait devrait contribuer à diffuser largement le travail remarquable effectué par les architectes, les in-

génieurs et les charpentiers dans ce domaine. Le concours repose sur la tradition séculaire de la construction en bois dans notre pays.

Le bois exige une grande discipline, tant du point de vue de la préparation que de la mise en œuvre. Au cours de l'évaluation des ouvrages, c'est cette discipline, exprimée aussi bien dans la conception que dans l'exécution des détails, qui a été mise en évidence. Dans ce sens, la forme architecturale traduite par le bois, l'exécution artisanale et le rapport au site constituaient les critères du jugement.

Le jury estime que chaque évolution qualitative doit pouvoir se répercuter le plus souvent possible et qu'elle ne peut s'imposer que par la transmission et le maintien des valeurs éprouvées. C'est pourquoi les ouvrages placés au premier plan présentent avant tout des éléments de solution caractéristiques. Par la prise en considération de ce caractère, fondé sur la discipline inhérente au matériau, le jury a tenté de reconnaître une attitude à même de résoudre les tâches constructives, qui laisse entrevoir de nouvelles impulsions pour la construction en bois.

Il faut espérer que le choix du jury contribuera à la reprise de la construction en bois moderne, dans l'esprit promoteur de l'élan architectural amorcé dans les années trente en Suisse!

Les objets primés et ceux avec mention ont été présentés en détail dans l'exposition spéciale Lignum 1985 de la Swissbau; ils le seront également au Comptoir suisse.

Lignum

Nouveau mouvement pour l'habitat social

Nous sommes heureux de signaler la naissance de l'association *Mirhas Suisse*, dont le siège est à Genève; elle fait partie du mouvement international orienté vers l'habitat social au sens le plus large. Ses objectifs sont les suivants:

- stimuler l'intervention personnelle et l'entraide;
- développer l'autoconstruction assistée;
- favoriser l'utilisation de techniques simples et de matériaux locaux;
- soutenir les initiatives de construction de logements sociaux;
- développer de nouvelles formes d'habitat;
- encourager l'intégration sociale de certains groupes marginalisés, par leur participation active et formatrice aux processus de construction.

Les membres fondateurs sont les suivants:

- Gilles Barbey, arch. FAS-SIA, Lausanne;
- Serge Bonhôte, arch. EPF, Neuchâtel, co-directeur *Mirhas Suisse*;
- René Donzé, professeur, Genève;
- Jo Engamba, arch., Genève;
- Dominique Gampert, arch., Genève, co-directeur *Mirhas Suisse*;
- Jean-Paul Michel, groupe Y, Yverdon-les-Bains;
- Fulvio Moruzzi, arch., Genève;
- Pierre Vogel, artiste-peintre, Genève.

L'adresse de l'association *Mirhas Suisse* est double: soit rue du Péage 3, 1225 Chêne-Bourg, soit rue Louis-Favre 12, 2000 Neuchâtel.

Nous souhaitons plein succès à cette nouvelle association, dont les objectifs sont ambitieux et nous paraissent impliquer une collaboration étroite avec les pouvoirs publics; mais l'œuvre de *Mirhas* dans les pays en voie de développement nous laisse bien augurer de l'impact qu'elle peut avoir chez nous. F. N.

Congrès

Congrès mondial des grands barrages

Lausanne, 18-28 juin 1985

Lausanne accueillera bientôt le 15^e congrès de la Commission internationale des grands barrages (CIGB). Près de 1500 spécialistes du monde entier se réuniront au Palais de Beaulieu avant de se disperser pour des tournées permettant de visiter 54 barrages, dont 32 en Suisse.

Les thèmes techniques choisis sont l'auscultation des barrages et leurs fondations, la fissuration du béton, la mise en place de béton compacté au rouleau, le traitement des fondations en

relation avec les infiltrations et la sécurité des barrages actuellement en service. Ces séances spécialisées seront précédées, du 18 au 22 juin, de réunions administratives internes à la CIGB. On y procédera notamment à l'élection du nouveau président mondial de la Commission internationale des grands barrages.

En relation avec cette manifestation, le Palais de Beaulieu accueillera aussi une importante exposition qui mettra en évidence certains développements enregistrés ces dernières années dans le domaine de la construction et de la surveillance des grands barrages.

EPFL

«Au cœur de la matière»

Portes ouvertes, 3 et 4 mai 1985

Les 3 et 4 mai 1985, l'EPFL ouvrira au public les portes du Département des matériaux et du Centre de recherches en physique des plasmas (CRPP). Ces deux unités sont encore situées en ville de Lausanne (ch. de Bellevue et av. des Bains), alors que, progressivement, l'ensemble de l'EPFL se déplace vers l'Ouest lausannois, à Ecublens.

Durant ces deux journées, les visiteurs pourront se familiariser avec les propriétés du plasma, le quatrième état de la matière, que l'on rencontre dans les étoiles, dans certaines atmosphères de la planète, dans l'espace interplanétaire et interstellaire; plus proche de nous, on trouve le plasma, notamment, dans les tubes fluorescents, les arcs électriques, les éclairs atmosphériques. Les re-

cherches poursuivies dans ce domaine touchent l'astrophysique, la recherche spatiale, la physique du solide, et surtout l'étude d'une nouvelle source d'énergie: la fusion thermonucléaire contrôlée.

Au Département des matériaux, le public découvrira des matières plus solides: les métaux, les céramiques, les plastiques (polymères), les bétons, la pierre et la terre cuite. A l'occasion de ces journées «portes ouvertes», les instituts de ce département préparent quantité de démonstrations et d'essais relatifs aux caractéristiques et possibilités de matériaux; le public pourra aussi participer activement à ces portes ouvertes en s'exerçant, notamment, au microchaleur oxyhydrique, à la coulée de petits objets en alliage, à la fabrication de briques en terre cuite ou encore au certificat d'aptitudes en électrochimie.